

EXPRESSION POLITIQUE – AVRIL 2017

Retrouvez les tribunes politiques sur le Crépy mag & infos et sur le site internet www.crepyenvalois.fr.

GROUPE BRUNO FORTIER **TEXTE DE V. DOUAT**

TOUT ET SON CONTRAIRE résume aujourd'hui les informations qui circulent concernant les fermetures de classes à Crépy-en-Valois. **OUI** des suppressions de classes seront malheureusement à déplorer. **NON** nous ne baissons pas les bras et oeuvrons depuis plusieurs mois pour préserver nos enfants et leur offrir de bonnes conditions d'accueil. Les chiffres nationaux confirment une baisse générale des effectifs en primaire, qui devrait se Répartir de manière identique sur les niveaux maternelles et élémentaires, et ce, essentiellement pour des raisons démographiques. Alors comment remédier à cette réalité ? Peut-être en profitant des futurs programmes immobiliers, il nous faudrait à Crépy-en-Valois des appartements plus spacieux susceptibles d'accueillir des familles avec enfants. Nous réfléchissons, entre autres, à la création de « ZONE NEUTRE » où la répartition des nouveaux élèves dans les écoles se ferait selon les besoins et non en fonction de la carte scolaire. La CERTITUDE, à ce jour, est que NOUS poursuivons nos efforts et NOUS nous mobilisons avec les enseignants, leur Inspectrice et les représentants de parents d'élèves pour défendre le droit d'apprendre et de découvrir dans un environnement propice à l'épanouissement de nos enfants.

Les élus du groupe Bruno Fortier
À Crépy, notre parti c'est vous.

GROUPE ARNAUD FOUBERT **TEXTE DE A. FOUBERT**

L'arrivée de l'équipe Fortier a été marquée par un net recul de la démocratie et du dialogue.

Notons les suppressions des structures de concertation où siégeaient population institutions et élus de tous bords : Conseils de Quartier, Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF), Conseil des Sages, Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD), Comité des Sports.

Pour la première fois, il n'y a pas de représentant des oppositions à la SEMIVAL (organisme propriétaire de logements et du cinéma).

Notons les disparitions de deux commissions créées par notre équipe par souci de transparence et concertation dans lesquelles siégeaient l'opposition : la commission chargée de la vente des biens immobiliers communaux et le comité de suivi des grands travaux ayant oeuvré sur la friche CASE-Poclair.

Faut-il évoquer le fantomatique et coûteux directeur de cabinet du maire reconnu coupable d'injures et diffamations envers Arnaud FOUBERT lors des jugements en correctionnel et appel ? Pour lequel le maire s'entête à faire payer au contribuable sa défense en cassation.

Enfin lors du dernier conseil municipal, une première, nous constatons qu'il n'existe plus de parité chez les adjoints, 4 femmes pour 6 hommes.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem.

GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J.FURET

Les orientations budgétaires de notre commune sont désormais connues.

Si on ne peut que se réjouir de la poursuite du désendettement de notre commune, celui-ci ne devrait pas se faire aux dépens de l'investissement. C'est malheureusement le cas... Bruno Fortier, le maire, continue de mettre en avant la réalisation d'une salle des arts martiaux qui, à nos yeux, ne constitue pas une priorité. Elle ne figurait d'ailleurs pas au programme du candidat Fortier.

Contrairement à la construction d'une salle des fêtes dont, étrangement, nous n'entendons plus parler.

Rien ne figure au menu de 2017 quant à l'adhésion au syndicat mixte de l'Oise du très débit. L'aveuglement du maire sur ce dossier fera prochainement de Crépy-en-Valois la seule commune de l'Oise à ne pas disposer de la fibre optique.

Quant à la déviation de notre cité, elle ne semble pas intéresser la majorité du conseil municipal.

Un dernier mot sur les élections à venir. Les 23 avril et 7 mai, vous serez amenés à désigner le prochain président de la République. Les projets portés par les candidats de la droite et du front national étant ce qu'ils sont, nous vous invitons à y faire barrage...

Le groupe des élus de gauche du « Meilleur pour Crépy »

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE J-P. LETOURNEUR

Madame, Monsieur,

Ce bulletin municipal, malgré un coût estimé à 53 000 € en 2017, ne remplit pas convenablement sa mission.

Les avis d'enquêtes publiques concernant les révisions du P.L.U. et du SCOT (règlements d'urbanisme respectivement de la commune et de la communauté de communes) ne figurent pas dans ses colonnes. Ainsi, certains élus peuvent tranquillement modifier à leur guise, **à l'abri des regards et des observations des habitants concernés**, une réglementation utile au respect et à la protection de notre environnement, c'est inacceptable.

Sachez aussi que, les séances du Conseil municipal sont publiques et les sièges confortables.

Là aussi, l'information du calendrier est absente. Le public est donc restreint. Agir en catimini, voilà la nouvelle doctrine du Maire, qui promettait la transparence de son action à tous les étages, durant sa campagne électorale.

Désormais, certains secrets sont bien gardés. Il est anormal que, les élus de l'opposition soient tenus à l'écart de certains dossiers, ou mis devant le fait accompli. La concertation réelle n'existe pas. **Le Maire fait tranquillement sa loi, avec 37,44 % des suffrages exprimés.** Seule, une sanction du suffrage universel, en mars 2020, permettra de changer les choses.

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GROUPE MICHEL HOULLIER
TEXTE DE M. HOULLIER

Lors de la réunion de la commission des finances de fin février, le Maire nous a informé de sa décision budgétaire pour 2017.

Nous avons, encore une fois, été déçu par les choix de dépense de nos impôts; en effet, bien qu'il nous explique sa volonté de diminuer la dette de notre ville, sujet sur lequel nous sommes d'accord, il le fait à dose homéopathique, puisque nous sommes toujours autour de 15 MILLIONS d'euros !

Les coûts de personnels augmentent encore et sont à presque 10 MILLIONS d'euros !

Les dépenses pour l'ensemble des associations représentent 2,3 MILLIONS d'euros et sont réparties de manières arbitraires et injustes selon nous, les grands gagnants étant toujours l'école Erik Satie avec 107 000 euros et l'école privé Ste Marie avec 43.205 euros, ces deux subventions sont presque égales à la subvention de l'USC qui compte près de 4000 adhérents... Cherchez l'erreur ? les grands perdants, nombreux, et pourtant si utile, comme l'outil en mains n'auront que des aides inférieures à 1 000 euros.

Enfin, rien sur les baisses éventuelles d'impôts, vous aurez la chance, chers contribuables de payer votre taxe d'habitation 2% plus chère cette année, comme d'habitude.

Michel Houllier (groupe En avant pour Crépy-en-Valois)